

La situation de l'emploi des jeunes en France

Mika HOSOKAWA

Introduction

Aujourd'hui en France, la dégradation de la situation de l'emploi est mise en discussion. Notamment ces dernières années, plusieurs mesures ont été prises par le gouvernement. L'amélioration du taux de chômage en France est ainsi une des tâches les plus importantes pour le gouvernement français. De nos jours, le taux du chômage en France s'élève à 10 % et ce chiffre est doublé pour les jeunes, il y en a plus de 20 % qui sont au chômage. En plus, la crise économique a frappé les jeunes au moment où la situation de l'emploi ne leur était pas du tout favorable. Face à cette situation, le gouvernement français a lancé plusieurs mesures. Pourtant, en ce moment on voit que la situation est encore défavorable pour les jeunes. La problématique posée ici est la suivante : pourquoi la situation de l'emploi des jeunes ne peut-elle toujours pas s'améliorer ? Afin de traiter ce sujet, dans un premier temps, on présentera la discussion et le débat sur la loi de CPE en 2006. Ensuite dans un deuxième temps, on présentera une proposition en traitant de la réforme de 2009.

I) Les problèmes

a) le taux de l'emploi des jeunes

En France, le taux du chômage a tendance à s'élever encore ces dernières années. L'augmentation du taux du chômage est maintenant une des tâches les plus importantes pour le gouvernement français. La crise économique a touché surtout les jeunes, ce qui a amené une dégradation de la situation de l'emploi les concernant. La crise a touché des pays comme l'Espagne ou l'Irlande, et la France est un des pays qui a le plus souffert du choc. Le taux de chômage des jeunes en France s'élève à 21% en 2009 par rapport à 18,1% en 2008. On peut voir qu'il s'est encore dégradé dans l'année 2009. Cette augmentation est de quatre points de plus que la moyenne des pays de l'OCDE. Le taux du chômage général en France est lui aussi plus élevé que la moyenne de l'Union Européenne. Il est estimé que le taux de chômage des jeunes en France devrait

connaître une nouvelle hausse sensible en 2010.

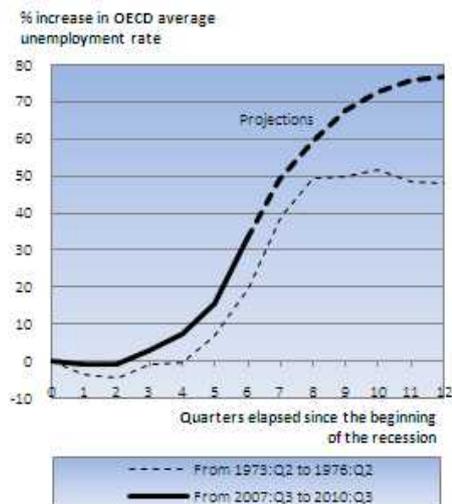
La France s'inquiète de devenir un des pays les plus faibles de l'OCDE depuis des décennies. Selon l'OCDE, il y a deux groupes de jeunes qui sont confrontés à des difficultés. L'un est celui de ceux qui entrent dans le monde du travail sans qualification. Face à cette situation, il faut renforcer les possibilités d'obtenir un travail, ainsi le contrat d'apprentissage et celui de professionnalisation ont pour but d'améliorer les compétences pour les jeunes. Vis-à-vis de cette situation, le Président Nicolas Sarkozy a lancé « un plan d'urgence » en faveur des jeunes. Ce plan a été annoncé en avril 2009 dans le val d'Oise. Selon le Haut commissaire en charge de la jeunesse, Martin Hirsch, le nombre de jeunes au chômage est monté jusqu'à 650 000 en 2009. Afin que l'Etat puisse aider ces jeunes, ce plan d'urgence propose que toute entreprise recrutant un apprenti ou embauchant un jeune en contrat de professionnalisation bénéficie de meilleurs avantages financiers. C'est-à-dire, ces entreprises seront exonérées de cotisation jusqu'en juin 2010 et percevront une prime d'Etat plus élevée.

L'autre groupe est celui des étudiants qui sont diplômés. Ici, le problème est qu'ils ont peu de contacts avec les entreprises même s'ils ont des diplômes universitaires. Ils sont confrontés à des difficultés lorsqu'ils arrivent sur le marché du travail car ils n'ont aucune expérience professionnelle. Pour cette raison, on considère qu'il est nécessaire de promouvoir des programmes de stages obligatoires en licence. Il est donc important de considérer la manière pour améliorer la situation des jeunes. La réforme de l'université en 2009 pourrait être considérée comme faisant partie de cette amélioration.

Devant cette situation, l'OCDE a ouvert une réunion ministérielle sur l'emploi et le travail les 28-29 septembre 2009 à Paris. Face à la crise de l'emploi, la réunion a considéré les réponses des politiques sociales et de l'emploi. Il y avait trois thèmes principaux : les conséquences de la crise de l'emploi, la politique d'activation pendant la crise et l'aide aux jeunes pour s'insérer durablement sur le marché du travail.

La cible était : « comment les politiques de l'emploi et les politiques sociales peuvent-elles aider au mieux les salariés et familles à faibles revenus à traverser cette crise. »

En juillet 2009, le taux de chômage moyen de l'OCDE est arrivé au taux le plus élevé pour la période après guerre. D'après l'estimation de l'OCDE, on peut voir selon le graphe qu'il y aura de nombreuses personnes qui n'auront pas d'emploi. Si on compare avec celui de l'année précédente,



« Un pic de chômage sans précédent au cours des

il est clair que la situation est en train de se dégrader de nos jours.

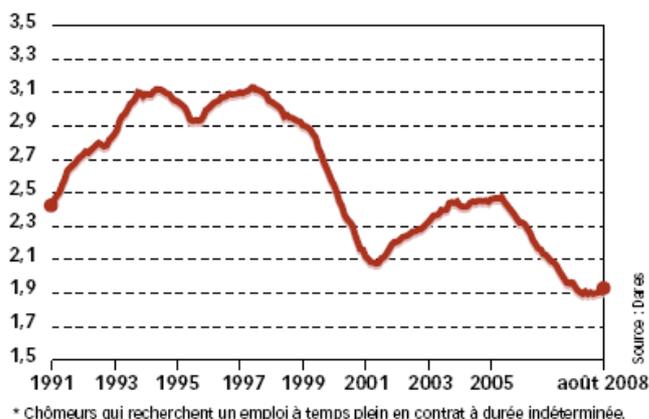
décennies récentes »

Source : l'OCDE « La France doit soutenir en priorité l'emploi des jeunes les moins qualifiés »

b) la cause de la dégradation actuelle

On demande pourquoi le taux de chômage a augmenté en France. Après la deuxième guerre, on a vu que la situation de l'emploi en France était à peu près l'emploi total. Cependant, au moment du choc pétrolier, le taux de chômage a énormément augmenté. Après cela, cette tendance à la dégradation n'a jamais cessé. Dès la présidence de François Mitterrand à partir de 1981, « la lutte contre le chômage » était la tâche la plus importante. Parmi ses politiques contre le chômage, on peut citer l'instauration d'un contrat à durée déterminée (le CDD). C'est une tentative pour créer des emplois pour les jeunes ainsi que les salariés sans maîtrise. Ainsi, après les années 90, le CDD est devenu une mesure centrale. Pourtant, comme cette procédure provoque l'instabilité de l'emploi, cela a amené quelques critiques. Par exemple, l'instauration du CDD apporte un surcroît d'inquiétude, l'engagement de protection de l'emploi qui existe a durci le principe du licenciement et cela a causé un chômage de longue durée. D'autre part, vis-à-vis des entreprises, ce contrat a permis de recruter de nouveaux salariés mais par contre, le gouvernement lui-même a fait moins d'efforts pour créer des emplois.

Chômeurs de catégorie, en million



Le CDD semble de moins en moins être en tremplin rapide vers un emploi stable pour les jeunes. En 2005-6, seuls 16 % des jeunes de 15-24 ans en CDD sont en CDI un an après, contre 45 % dix ans auparavant. Si on compare ces deux époques, le chiffre a triplé. En considérant les

source : Alternatives Economiques, « Au secours, le chômage revient ! » compétences requises sur le marché du travail, 18% des jeunes de 20 à 24 ans, dont 130 000 jeunes environ, n'avaient pas de diplôme du second cycle du secondaire. Cette réalité pose un problème

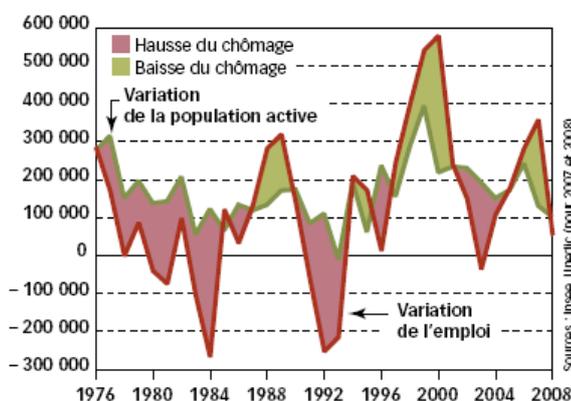
en raison de la nécessité d'avoir ce diplôme considéré alors comme le niveau scolaire minimum pour s'intégrer aujourd'hui sur le marché du travail.

Ainsi, des expériences dans des entreprises comme des stages sont sûrement importantes dans les filières sélectives. Dans cette situation, il est considéré très important d'installer des stages obligatoires à l'université dès la licence. En réalité, il est estimé qu'il y a trop de jeunes qui manquent de connaissances sur l'entreprise quand une fois ils arrivent sur le marché de travail. Pour cette raison, il est important d'avoir l'expérience du travail pendant la période d'études car cela permet d'acquérir une première expérience professionnelle. Si ces expériences sont longues, elles apportent plus de compétences ainsi qu'un réseau de relations professionnelles. Tout cela pendant la période des études peut fournir un curriculum vitae et aider à l'intégration sur le marché du travail. De nos jours, ces apprentissages se sont développés dans certaines grandes écoles comme l'ESSEC. Il est donc important d'élargir un programme pour des expériences concrètes aussi dans d'autres universités.

Dans cette situation, les taux d'emploi les plus élevés reviennent aux étudiants d'écoles de commerce et de gestion et les plus faibles à ceux de l'université. Cependant, il est nécessaire d'intégrer ces programmes dans d'autres universités également. De même, il y a des décalages entre le lycée et l'université. De ce point de vue, il est également nécessaire de considérer la réforme de l'université et du lycée visant à lever ces barrières.

En plus du manque de formations en stage, il y en a un autre problème qui doit être considéré. Le système français est largement protecteur par la loi, et il est difficile de licencier. Ce système est bien si on a une fois été employé, on a des avantages pour le travail. Par contre, il est difficile de recueillir de nouveaux salariés et il y a donc une tendance négative à l'embauche des jeunes. En France notamment, on dit que la secteur des services s'est dégradé en longue durée. C'est un obstacle qu'on doit surmonter pour créer des emplois.

De nos jours, parmi les nouveaux salariés, à peu près un tiers sont en



« Variations annuelles de la population active et de l'emploi »

Source : Alternative Economiques « Au secours, le chômage revient ! »

contrat CDD. Un tiers ou la moitié d'entre eux peuvent passer en CDI. Toutefois, la fin

du CDD est pour presque la moitié la raison pour laquelle ils quittent leur emploi. En plus, le nombre de jeunes qui ont signé un contrat CDI diminue petit à petit, les conditions d'embauche se sont donc dégradées. Par exemple, quand on parle de la situation actuelle, 2 150 000 personnes sont en CDD en janvier 2009.

En ce qui concerne la situation d'aujourd'hui, on peut dire que la crise frappe les jeunes à un moment où leur situation sur le marché du travail n'était déjà pas très favorable. Et si on considère d'autres critères, par exemple, en 2007, 18 % des jeunes n'avaient pas de diplôme du second cycle du secondaire. Il est important d'avoir ce diplôme car il est considéré comme le bagage scolaire minimum pour intégrer aujourd'hui le marché du travail. Il est évidemment nécessaire d'améliorer la situation d'aujourd'hui.

II) Le débat sur le CPE

a) la création de la loi

Le projet de loi pour l'Égalité des chances instaurant le Contrat Première Embauche (CPE) a été adopté sans vote par l'Assemblée le 10 février en 2004. Ce contrat, le CPE, permet à n'importe quelle entreprise de recruter un jeune de moins de 26 ans pour une période d'essai de deux ans. Ainsi, durant cette période, les employeurs peuvent licencier sans justification. Le jeune pourra également quitter l'entreprise quand il le désire. Cela était le contenu de ce contrat. Au moment de son introduction, le but de ce contrat était d'améliorer la situation du chômage notamment chez les jeunes.

Comme on l'a déjà montré, la dégradation de la situation de l'emploi des jeunes est l'une des tâches les plus importantes que le gouvernement a besoin de résoudre. Ainsi, avec le système français, il est difficile de licencier les employés. Du coup, les employeurs ont tendance à avoir des réticences à recruter de nouveaux salariés, surtout les jeunes dont on ne connaît pas trop les compétences. Dans cette situation, ce contrat visait à faciliter l'accueil de beaucoup de jeunes salariés.

Aujourd'hui, plus de la moitié des jeunes peuvent avoir un CDI après trois ans d'engagement sur un emploi. Pourtant, même si c'est pour l'augmentation du nombre d'emplois pour les jeunes, la disposition du CPE qui permet de licencier sans avoir de raison a suscité beaucoup de reproches. Ce n'est pas seulement les jeunes qui ont critiqué ce contrat, mais le mouvement s'est élargi à l'ensemble des Français. On a

craint qu'il entraîne de mauvaises conditions de travail pour tous. Il y a eu de larges manifestations dans toute la France et au centre de ces mouvements étaient les étudiants, les salariés et les syndicats.

L'ancien premier ministre Dominique de Villepin a insisté sur l'installation de ce contrat CPE pour l'amélioration de la situation du chômage. L'annonce de ce contrat a été faite le 16 janvier 2006 et la discussion au Parlement s'est déroulée dès le 11 avril et cette loi a enfin disparu. Dominique de Villepin a tout d'abord construit sa déclaration de politique gouvernementale (le 9 juin 2005) autour du thème de la « bataille pour l'emploi ». Selon ce thème, on pouvait voir l'effort vis-à-vis de l'emploi.

A ce moment-là, il n'était pas si positif pour la rénovation du modèle traditionnel français après avoir vécu les grandes émeutes en banlieue parisienne. Pour faire face à la crise qui a secoué les banlieues dans de nombreuses villes françaises au mois de novembre 2005, le gouvernement a fait présenter ce projet de loi « l'égalité des chances ». Ce texte contient des dispositifs spécifiques visant à favoriser l'insertion dans l'apprentissage et dans l'emploi des jeunes qui sont les plus en difficulté et la lutte contre les discriminations. En outre, il privilégie la création d'emplois dans les zones défavorisées. Pour cela, ce contrat a été présenté mais face aux nombreuses critiques, on a du le rejeter.

b) la conséquence et la critique

Il y avait des oppositions contre le CPE. On peut constater que, le 31 mars 2006, deux modifications sur le CPE ont fait débat. Ce sont les points suivants : la période de deux ans sera réduite à un an. Ensuite, en cas de rupture du contrat, le droit du jeune salarié à en connaître les raisons sera inscrit dans la nouvelle loi. Jacques Chirac, le chef de l'Etat à cette époque, a décidé de promulguer une loi sur l'égalité des chances, instaurant le CPE en précisant les deux modifications ci-dessus. Comme on a montré dans la partie précédente, l'ancien premier ministre Dominique de Villepin expliquait que le CPE serait une réponse à la crise des banlieues.

Mais le CPE a provoqué beaucoup de critiques. Parmi les politiques, François Bayrou s'y est opposé. Il a insisté sur un contrat de travail simplifié et équilibré, un financement public pour l'apprentissage de la vie en entreprise. Il pensait que, pour aider les jeunes à entrer dans l'emploi, il fallait une politique de formation. Il paraissait que la loi CPE ne causerait que la précarité de l'emploi. Dans le discours de François Bayrou au premier ministre, il a exprimé qu'« il y a eu une grande incertitude pour les

Français, beaucoup d'interrogations. » Ainsi, il remarquait trois points qui n'étaient pas favorables à l'égard de l'emploi des jeunes. Premièrement, il a mis en question l'âge de moins de 26 ans en tant que cible, considérant que c'était la précarité totale pour les jeunes gens. Ensuite, ce n'était pas du tout flexible d'avoir le CNE (le contrat nouvelle embauche) et le CPE pour les contrats de travail. En conséquence, la précarité toucherait les plus fragiles : les plus jeunes, les plus âgés (salariés de plus de 50 ans) et les plus petites entreprises. Il craignait également deux Frances, celle composée des plus protégés et à statut et celle des pas du tout protégés et sans statut. Elles composeraient une société inégale. Deuxièmement, il a exprimé son opposition vis-à-vis du licenciement sans clarifier la justification. En constatant qu'il n'existe pas dans les autres pays d'Europe (ce n'est donc pas un engagement international) et il l'a qualifié de non raisonnable. Si on peut licencier sans raison, il n'y a aucun moyen de savoir s'il y a amélioration. Ce n'est pas du tout une condition agréable pour les salariés. De plus, il a ajouté que le texte du CPE devait être examiné par le Conseil d'Etat, discuté par les partenaires sociaux, soumis au Conseil économique et social et débattu au parlement, amendé, respectant ainsi les aller-retour constitutionnels. En considérant que le CPE a suscité beaucoup d'oppositions, il a insisté sur le besoin d'être expérimenté dans plusieurs régions et ainsi d'être évalué.

En ce qui concerne l'annulation de ce contrat, le président actuel Nicolas Sarkozy a eu un rôle important en mettant la question sur la situation de l'emploi et le modèle de la sécurité sociale en France. Alors que c'était un moment où on discutait sur le problème de la création de la loi pour l'égalité des chances, on dit qu'il a mis en évidence son existence au moment de sa campagne présidentielle de 2007 avec ses engagements pour le CPE.

III) Des réformes proposées en faveurs des jeunes

a) la réforme issue d'apprentissages

Dans cette partie, on présente la réforme de l'université sur les formations professionnelles. C'est ce dont on discute le plus aujourd'hui quant à l'amélioration de l'emploi des jeunes.

La réforme des universités est promise par Nicolas Sarkozy dans le champ de

Le CNE est le contrat qui a été installé par le précédent gouvernement dirigé par Dominique de Villepin et qui permet aux petites entreprises de licencier sans motif pendant une période d'essai de deux ans.

l'enseignement supérieur. Le président Nicolas Sarkozy a annoncé la réforme du lycée en 2008. Au début de l'année 2009, la réforme a introduit la professionnalisation.

On a constaté que l'autonomie accrue des universités était mise au premier plan par M. Sarkozy durant sa campagne présidentielle. Il a ainsi promis de faire de l'enseignement supérieur et de la recherche « une période absolue ». Dans ce but, il a décidé d'augmenter le budget de l'enseignement supérieur de 50 % et de porter l'effort de la recherche à 3 % du PIB d'ici à 2012. Selon la situation d'aujourd'hui, il y a « des milliers de jeunes sans débouchés ». Il est donc nécessaire de résoudre ce problème.

On a ainsi déterminé de donner aux universités volontaires une autonomie réelle, pour qu'elles puissent ajuster le nombre de places dans les différentes filières de l'université en fonction des débouchés sur le marché du travail.

Le 29 septembre 2009, Nicolas Sarkozy a présenté à Avignon son plan « Agir pour la jeunesse ». C'est le plan d'urgence montré dans la partie précédente qui présente les principales mesures contre le chômage des jeunes. Selon ce plan, le gouvernement a décidé d'investir 1,3 milliard d'euros. Ces mesures ont pour objet de développer la chance pour les jeunes de renforcer l'apprentissage, soutenir les contrats de professionnalisation et développer des contrats de formations pour préparer à l'emploi.

Comme on peut noter ici, la raison pour laquelle on s'attaque à la réforme de l'université est en relation avec la situation d'aujourd'hui, la dégradation de l'embauche des jeunes sur le marché de travail. On dit souvent que les jeunes sans diplômes ont des difficultés à trouver un travail de nos jours. C'est une réforme qui s'attaque essentiellement à la gouvernance des universités.

Il y a également plusieurs risques à côté des avantages. Cela donc rappelle les nombreuses critiques des enseignants et des étudiants. Ainsi, avec cette réforme, les inégalités augmenteraient entre les écoles. C'est-à-dire, les écoles privilégiées (les écoles de l'élite) sont plus renforcées par cette réforme. Au contraire, les écoles moins privilégiées sont considérées affaiblies.

En outre, dans la situation de demande de présenter des stages dans le programme des diplômes universitaires, une telle proposition a été faite pour avoir un programme de stage. Selon l'amendement au projet de loi sur la formation professionnelle, le premier ministre François Fillon a en effet annoncé l'interdiction de stages hors cursus en septembre 2009. C'est en conséquence du fait qu'il y a de plus en plus de jeunes diplômés qui multiplient les stages peu ou pas payés à défaut de trouver du travail. On insiste qu'il est nécessaire que les jeunes comprennent que les stages ne sont pas un outil instrument de ressources humaines. Ils sont un outil pédagogique. On craint une situation où les jeunes obtenant le diplôme bac +5 ne trouvent pas de travail

et recommencent dès la première année afin d'avoir le droit de faire un stage. Il est discutable d'avoir peu d'enseignement théorique et de longues périodes de stage dans la formation de certaines universités. Il est considéré notamment le cas typique prévu par les écoles de commerce et d'ingénieur. Pourtant, ce qu'on peut considérer par rapport à cette proposition, est qu'il faut fournir les compétences pendant la période d'études pour qu'on puisse augmenter le taux d'emploi des jeunes. Afin d'arriver à cette situation, il paraît nécessaire d'avoir un programme de l'université permettant d'acquérir une formation pratique ayant une valeur sur le marché du travail.

De plus, ce qu'on peut noter est que la ministre de l'Enseignement supérieur Valérie Pécresse met en évidence l'effort financier actuel pour les universités, avec le Plan licence et le Plan campus. Elle a également présenté son plan pour développer l'esprit d'entreprise chez les jeunes pour une nouvelle génération d'entrepreneurs issue de l'enseignement supérieur. Ce plan insiste que la France a besoin de davantage de diplômés avec une bonne formation. Pour cela, elle souhaite une préparation à la société active pour les futurs diplômés de l'enseignement supérieur.

Il y a de nombreuses réformes concernant les études qui sont proposées mais quand on voit globalement l'issue de l'amélioration du taux de l'emploi des jeunes, il est important de considérer une meilleure formation pour les étudiants pour élargir leurs possibilités et la facilité à trouver un emploi.

b) la réflexion sur les réformes

En ce qui concerne la réforme de l'université, la façon gouvernementale est de s'occuper de l'enseignement supérieur et de la recherche. Comme on a déjà montré dans les parties précédentes, il est considéré qu'il est bien d'installer plus de stages pendant les études universitaires, notamment dans le programme d'études. Afin de permettre d'avoir des programmes avec des stages et de fournir plus de compétences utiles pour travailler, le gouvernement a décidé d'augmenter le budget pour l'enseignement supérieur. Tandis qu'on a déjà évoqué des causes pour la situation dégradée à l'égard du marché du travail pour les jeunes, on vise à installer plus de formations professionnelles dans le cadre du programme de l'université. En considérant la situation actuelle, on peut dire qu'il est important de proposer plus de stages à beaucoup plus d'étudiants pour qu'ils puissent entrer sur le marché de travail avec de bonnes expériences et des connaissances.

Le problème auquel on fait face aujourd'hui est que les jeunes diplômés sortis en 2008

se sont très mal insérés sur le marché du travail et ceux de 2009 peinent plus encore. Il est donc nécessaire de considérer des procédures ou des moyens d'augmenter le nombre de jeunes qui entrent sur le marché du travail. De nos jours, c'est une question urgente. On voit qu'il y a de plus en plus de mauvaises tendances à l'embauche des jeunes. Bien qu'on ait présenté des réformes vis-à-vis de ces mauvaises tendances, il y a des inquiétudes face aux programmes de stages et l'accroissement de l'inégalité entre les écoles. La longue durée est nécessaire pour avoir de meilleures propositions d'amélioration.

Pour l'aspect positif à l'égard de la situation de travail chez les jeunes, on peut noter qu'il y a une proposition qui a été adoptée sur l'augmentation du budget pour l'accélération des formations des études dans l'enseignement supérieur. En 2008, prévus par la loi sur l'autonomie des universités, les BAIP (des bureaux d'aide à l'insertion professionnelle) sont chargés de donner des occasions aux étudiants pour avoir des stages et emplois variés avec des liens en formations proposés par l'université. Ces bureaux assistent les jeunes dans leur recherche de stages et d'un premier emploi. Cette procédure est la conséquence de la demande d'un groupe de travail d'avancer des activités par rapport aux opérations à mener pour encourager l'insertion professionnelle des étudiants. Cette loi a été adoptée et le projet de loi de finances pour 2009 et le projet de loi de programmation des finances publiques prévoient l'augmentation du budget pour l'enseignement supérieur et la recherche pour la période 2009-2010. Cela représente une possibilité d'améliorer la situation présente.

Bien qu'il y ait plusieurs procédures répondant aux craintes sur l'insertion des jeunes, on a besoin de faire plus d'efforts pour qu'on puisse sortir dans la situation actuelle.

Conclusion

Dans cette dissertation, on a vu qu'aujourd'hui, il y a une tendance négative concernant les débouchés pour les jeunes. Notamment à cause de la crise, la situation s'est encore dégradée. Alors que la situation de l'emploi est de plus en plus en train de se dégrader, il faut qu'on prenne des mesures pour l'amélioration et le développement du taux de l'emploi. On voit quelques mouvements pour améliorer la situation actuelle en proposant des lois et procédures mais avec les critiques reçues, ça n'avance pas assez vite. On a présenté ici les problèmes concernant la discussion sur le CPE et la réforme de l'éducation pour les étudiants qui cherchent un emploi. La proposition du CPE a été rejetée à cause de nombreuses critiques et il n'était totalement pas juste pour les jeunes

qui ont envie de chercher un emploi. Bien que c'était une proposition pour l'amélioration, elle a reçu des opinions négatives.

Il est évident qu'on est dans un moment difficile, spécialement pour les jeunes qui cherchent un travail dans une entreprise avec beaucoup d'inquiétudes à l'égard de l'embauche. La crise a rendu la situation encore plus mauvaise. Cependant, il est nécessaire encore de bien réfléchir aux moyens de rendre la situation meilleure pour l'emploi des jeunes. Il paraît que c'est difficile de changer complètement les conditions de l'emploi dans une courte période. Il est donc nécessaire d'avoir un long terme afin de la résoudre. Ainsi, il pourrait être important de prévoir la situation dix ans plus tard dans de nouvelles propositions à présenter.

Bibliographie :

長部重康 『現代フランスの病理解剖』 山川出版社、2006 年。

« L'emploi des jeunes – quelle situation ? Quels défis ? »

http://jeunesump.fr/doc/emploi_des_jeunes.pdf

L'OCDE « La France doit soutenir en priorité l'emploi des jeunes les moins qualifiés »

http://www.oecd.org/document/13/0,3343,fr_2649_201185_42802381_1_1_1_1,00.html

L'OCDE « Réunion de l'OCDE au niveau ministériel sur l'emploi et le travail : Faire face à la crise de l'emploi »

http://www.oecd.org/site/0,3407,fr_21571361_43235365_43421310_1_1_1_1,00.html

france 5 « CPE : retour sur une loi avortée »

<http://emploi.france5.fr/emploi/droit-travail/contrat-travail/18452079-fr.php>

JIIA (日本国際問題研究所) 小窪千早 “ フランスのデモと CPE (初期雇用計画) ”

<http://www.jiia.or.jp/column/200604/11-shoukubosensou.html>

Observatoire Boivigny « la réforme univ ersité : la politique des petits pas »

http://www.boivigny.com/Reforme-de-l-universite-la-politique-des-petits-pas_a345.html

Nouvelle Université « Développer l'envie d'entreprendre les étudiants »

<http://www.nouvelleuniversite.gouv.fr/developper-l-envie-d-entreprendre-des-etudiants.html>

La documentation française « Insertion professionnelle : le rôle des universités »

<http://www.vie-publique.fr/actualite/alaune/insertion-professionnelle-role-universites.html>

Toute l'Europe « Emploi, protection sociale »

<http://www.touteleurope.fr/fr/actions/social/emploi-protection-sociale.html>

TF1 News « Chirac promulgue la loi créant le CPE mais veut le modifier »

<http://lci.tf1.fr/france/2006-03/chirac-promulgue-loi-creant-cpe-mais-veut-modifier-4855187.html>

Le Monde.fr avec Reuters « Jacques Chirac promulgue la loi sur le CPE, mais repousse son application »

http://www.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/acheter.cgi?offre=ARCHIVES&type_item=ART_ARCH_30J&objet_id=939812

Mouvement Démocrate « CPE »

<http://www.bayrou.fr/propositions/cpe.html>

Politiques Sociales.net « Le chef de l'Etat présente les priorités de la politique publique de l'emploi »

<http://www.politiquessociales.net/Emploi-Sarkozy>

La Croix (20.03.06) interview de François Bayrou « En maintenant le CPE, on prend le risque d'un accident social »

<http://www.bayrou.fr/opencms/opencms/telechargement/presse/bayrou-lacroix-200306.pdf>

« Nicolas Sarkozy présente un « plan d'urgence » en faveur des jeunes »

<http://www.ladepeche.fr/article/2009/04/24/596904-Nicolas-Sarkozy-presente-un-plan-d-urgence-en-faveur-des-jeunes.html>

France-actualité novembre 2009 « Le nouveau plan jeunes de Nicolas Sarkozy « agir pour la Jeunesse ! » »

http://www.france-nara-club.com/actualite/france_actualite55.pdf

Alternance Economiques « Au secours, le chômage revient ! »

http://www.alternatives-economiques.fr/index.php?!g=fr&id_article=40540&id_publication=799&ogn=xxcampxx&prov=xxprovxx&cat=xxcatxx